

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 38 (1930)
Heft: 5

Artikel: La mosaïque du labyrinthe à Boscéaz
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-29598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

surface d'environ 30 mètres carrés ; elle ornait un vestibule de villa sur lequel s'ouvraient diverses pièces dans lesquelles se trouvaient d'autres mosaïques dont quelques vestiges existent encore. Les autres, découvertes en 1841 et 1862, sont plus remarquables au point de vue artistique et continuent à attirer de nombreux visiteurs. Les mosaïques de Boscéaz méritent tout l'intérêt qu'elles suscitent au loin.

Les autorités d'Orbe accueillirent de la manière la plus hospitalière la Commission des Monuments historiques qui fut enfin l'objet d'une aimable et gracieuse réception par M. et M^{me} Maurice Barbey de Budé sous les ombrages de leur propriété de Valeyres-sous-Rances.

LA MOSAIQUE DU LABYRINTHE A BOSCÉAZ

Un événement d'un très grand intérêt archéologique s'est produit à la fin du mois de juillet dernier sur l'emplacement de la ville romaine d'*Urba*. En effet, une très belle et très curieuse mosaïque découverte en 1845, que l'on croyait disparue pour toujours et que l'on ne connaissait que par un beau dessin de Ch. Bétrix, à Yverdon, a été de nouveau mise à jour. Voici quelques renseignements sur cette découverte et sur ce qui reste de la mosaïque du Labyrinthe d'après la *Feuille d'Avis d'Orbe*.

Profitant de ce qu'un long champ de blé, au lieu dit Champ des noyers, venait d'être moissonné, M. L. Decollogny, président de *Pro Urba*, a eu l'idée de faire pratiquer un fossé de sondage pour déterminer la configuration du sous-sol archéologique, et continuer le relevé des habitations détruites par les Allémanes au IV^{me} siècle.

Dans la matinée du 29 juillet 1930, par un temps sec,

bien favorable aux fouilles, et d'une manière du reste imprévue, à une faible profondeur de 15 à 30 centimètres, est apparue la mosaïque dite du Labyrinthe, déjà découverte en 1845 par Gustave de Bonstetten, mais dont on avait dès lors perdu toute trace. Ce pavement curieux était connu par une lithographie faite en 1846 par le peintre Charles Bétrix, d'Yverdon.

En consultant le travail sur *Urba* paru dans la livraison de novembre - décembre 1929 de la *Revue historique vaudoise*, on verra à sa Planche VII, ce qu'était ce Labyrinthe en son état complet, actuellement détérioré pour un tiers environ, mais cependant bien intéressant à contempler.

On sait que la mythologie romaine plaçait dans l'île de Crète un labyrinthe, jardin quadrangulaire à allées en méandres, dont il était quasi impossible de sortir une fois qu'on y était entré. Ce labyrinthe de Crète fut construit par Dédale pour Minos ; sa fille Ariane remit à Thésée qui allait combattre là le Minotaure, monstre à tête d'homme et au corps de taureau, un fil conducteur sans lequel Thésée se serait perdu dans le dédale des sentiers. Thésée tua le monstre, et l'on prétendait dans l'antiquité que la Crète fumait du sang du minotaure.

Les Romains ont reproduit le plan de ce labyrinthe sur des mosaïques décorant les demeures, la plupart du temps comme pavements.

La mosaïque de Boscéaz, dont les dimensions sont de 4 m. 70 sur 3 m. 50, est donc la reproduction en petit du labyrinthe de l'île de Crète. Ce document original est une preuve nouvelle de la persistance des anciens à orner leurs habitations en évoquant leurs divinités et les héros de leur histoire.

Sur place on voit donc une muraille, percée de seize portes dont toutes ne sont plus intactes du reste, avec des tours

coiffées d'un toit en pointe, d'aspect moyenâgeux ; à l'intérieur se déroule le dédale des méandres, et au centre devaient se trouver les têtes de Thésée et du Minotaure, telles que les a reproduites Bétrix dans sa lithographie, mais malheureusement détruites actuellement.

La mosaïque est située entre deux murs dont on a retrouvé les bases. D'autres têtes de murs font reconnaître trois autres pièces contiguës. Il y avait donc là, comme ailleurs à Boscéaz, une demeure décorée de pavements.

Indépendamment des trois grands ensembles de mosaïques conservés dans les bâtiments-musées de Boscéaz, notre histoire s'enrichit donc d'un nouveau document essentiel dont le sauvetage et la consolidation appellent l'intérêt nouveau et l'appui du public cultivé, et des autorités.

LE CHATEAU DE CHILLON

Le château de Chillon est incontestablement celui de nos monuments historiques vaudois qui est le plus fréquemment visité par les touristes, les sociétés et congrès de tout genre et surtout par les habitants du Pays de Vaud. Plus de cent mille personnes parcourent chaque année ses salles nombreuses, sa chapelle, ses remparts, son donjon et surtout ses célèbres souterrains.

L'Association pour la restauration du château de Chillon, fondée le 6 septembre 1887 et les travaux considérables qu'elle a déjà effectués avec l'appui de l'Etat ont contribué pour la plus grande part à l'intérêt croissant qui s'attache à la petite forteresse construite essentiellement par Pierre II, le Petit Charlemagne.

Grâce aux archives de Turin, à de nombreuses autres sources d'informations et surtout à l'exploration minutieuse